



# INFORMATIONS OFFICIELLES

*Municipalité de Villars-le-Terroir*

*Bulletin No 3 - Décembre 2019*



Le mercredi 20 novembre 2019, la Municipalité et les collaboratrices de l'administration communale ont eu le plaisir d'accueillir une huitantaine de convives à l'heure de l'apéro dans la nouvelle salle du complexe scolaire le « RESTO », servant également de réfectoire pour les écoliers.

En effet, les aînés étaient invités pour leur traditionnelle journée ponctuée de joie et de bonne humeur. Ils ont partagé un excellent repas.

Une fois les estomacs bien calés, les rires ont fusé lors des sketches du duo humoristique « les Sissi's ».

Après dessert et café(s), chacun est reparti chez soi avec de beaux souvenirs. MERCI à tous et rendez-vous en novembre 2020. ■





## Opération L'aiMant Rose

402 communes de nos 26 cantons rendent Hommage et apportent du réconfort aux victimes du cancer du sein et à leur proches.

En Suisse le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. 1 femme sur 8 en est victime.

Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à l'espoir, à la renaissance. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.



La Commune de Villars-le-Terroir participe à cette action. Notre employée communale, Catherine Pahud, a créé un massif sur la place de l'Eglise, en plantant une tulipe rose pour 7 tulipes blanches.

Dès ce printemps, n'hésitez pas à aller admirer cette plantation. ■

## JOJ—LAUSANNE 2020— Journée à pieds l'école



Le jeudi 19 septembre 2019, la commune de Villars-le-Terroir a participé à l'opération « Un drapeau dans chaque commune ». Cette journée a été organisée pour sensibiliser la population à la venue des Jeux olympiques de la Jeunesse. 306 communes ont participé à cet événement.

C'est par une journée radieuse que M. Eric Glauser, syndic et Mme Véronique Pittet-Allaz, municipale, accompagnés de Jenny Annen et Romain Jost, deux élèves âgés entre 12 et 14 ans et tirés au sort, ont apporté le drapeau communal à la cérémonie au Stade de Coubertin à Lausanne. Chacun a eu un plaisir énorme à partager ces moments. En fin de journée, ils sont rentrés en transport public avec, dans leur escarcelle, le drapeau JOJ Lausanne 2020.



Le lendemain s'est déroulée la journée « A pieds à l'école ». Après nos deux ambassadeurs de la veille, c'était au tour des plus jeunes enfants, venus pour l'occasion, à pieds ou à vélo, de hisser le drapeau ramené de Vidy. Celui-ci flotte désormais devant le complexe communal. Il y restera jusqu'au terme des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se dérouleront, dans divers lieux du canton, du

**9 janvier au 22 janvier 2020.**



## Le Conseil communal s'est réuni

pour traiter les affaires courantes et valider deux préavis à savoir l'arrêté d'imposition pour l'année 2020 et l'augmentation du plafond d'endettement et de risque pour cautionnements pour 2019-2021.

Avant cela au registre des communications du Président du conseil, ce dernier a fait lecture d'un courrier transmis par la Municipalité au conseil concernant la réflexion et des démarches en cour pour une nouvelle STEP régionale. Un comité de pilotage œuvre depuis mi-2018 afin de préparer et de proposer une nouvelle entité qui gèrera l'épuration des eaux et notamment la construction d'une nouvelles STEP. Des séances d'information étant déjà agendée et une commission ad-hoc créée à cet effet, le conseil et la Municipalité reviendront prochainement sur ce sujet important pour nous tous.

Pour ce qui est des communications de la Municipalité, cette dernière répond à un courrier transmis au conseil communal par un groupe d'habitants de l'avenue d'Orbe demandant de sécuriser le cheminement piétonnier le long de l'avenue d'Orbe ainsi qu'à une demande identique posée par un membre du conseil concernant la route du Péraulaz. La Municipalité a approché la direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) qui après avoir pris connaissance des demandes a informé la Municipalité qu'en l'état la largeur de ces voies ne permettaient pas d'y construire un trottoir et que des aménagements lourds seraient certes envisageables mais à un coup élevé. De plus, La DGMR suite à un comptage, ne juge pas utile de mettre en place des mesures vu le nombre de véhicule transitant actuellement par jour sur ces deux axes. De ce fait, la Municipalité a décidé de ne pas proposer un préavis au Conseil Communal.

Le conseil s'est ensuite penché sur le premier préavis concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2020. La Municipalité dans son préavis a demandé au conseil communal le statut quo en matière d'imposition pour l'année 2020. Le préavis a été accepté à la majorité malgré le fait que la commission de gestion et finance pense qu'une augmentation progressive devait être envisagée au vu des coûts toujours en augmentation (social, STEP, EFAJE, ASIRE) et des divers travaux à venir au sein de notre village par rapport à la population. Certes l'augmentation du nombre d'habitant apporte des rentrées mais aussi des frais. Ceci dit il est toujours difficile de se projeter car cela reste des prévisions et des budgets.

Concernant le deuxième préavis il s'agissait de l'augmentation du plafond en matière d'endettement et de risque de cautionnements pour 2019-2021. La commission de gestion et finance a une nouvelle fois établi un rapport complet et détaillé salué par la Municipalité. Tout d'abord, la commission gestion et finance a relevé la situation délicate où se

trouvera la commune au niveau du ratio d'endettement par rapport à nos revenus à la fin de cette législature ceci dû aux futurs investissements. Le cautionnement de l'ASIRE représente une part importante de l'endettement mais celui-ci ne peut pas être mis de côté, même si des débats s'installent dans toutes les communes à ce sujet. Il n'en reste pas moins, comme mentionné plus haut, que notre commune devra prochainement procéder à d'importants investissements surtout au niveau de la rénovation de la grande salle et c'est pour ce faire que la commission gestion et finance a donné un rapport favorable à l'augmentation du plafond tout en soulignant que la Municipalité et le conseil communal devront être attentifs à chaque choix d'investissement et qu'un contrôle scrupuleux de l'ensemble des dépenses communales devra être opéré. Le préavis a donc été accepté à la majorité.

Au point des divers et propositions individuelles, une information est transmise par notre conseillère communale membre de Visàvi concernant les fenêtres de l'avent.

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 9 décembre 2019 en attendant le site internet de la commune est à disposition ainsi que le pilier public. ■

Steve Devolz, président



Le dimanche 30 novembre, quelques parents et leurs enfants se sont rassemblés au RESTO afin de fêter Halloween. ■





## BUS SANTE

**Le Bus santé de Promotion Santé Vaud** est un programme de santé publique. Il s'adresse à la population et aux entreprises du canton de Vaud. Il propose un dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires et des conseils santé personnalisés.

**Les conseils santé durent environ 30 minutes:** • 15 minutes de bilan (tests et analyses) • 15 minutes de conseils santé. Ils sont une manière concrète de faire le point et constituent un encouragement à des comportements favorables à la santé.

Ce bus sera présent à Villars-le-Terroir au printemps 2020. Des informations complémentaires suivront en temps voulu. ■



Afin de permettre aux enfants de notre village de la 5ème à la 11ème Harmos de bénéficier d'activités ludiques et intéressantes pendant les vacances d'été, notre commune doit proposer quelques-unes des 300 activités du passeport vacances de la région lausannoise. Pour cela, nous recherchons des personnes intéressées à transmettre ou à présenter un sujet tel que : cuisine du monde, sport, découvertes dans la nature, forêt ou autres, accompagnement d'activités diverses (visite de ferme, fromagerie, etc.)

Vous avez un peu de temps à consacrer aux enfants, alors n'hésitez pas ! Prenez contact avec l'administration communale qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations utiles.

La Municipalité ■

## Nouveaux habitants

Le vendredi 27 septembre 2019, la Municipalité a accueilli une soixantaine de personnes au RESTO afin de leur souhaiter la bienvenue et présenter la commune.

Chaque municipal a expliqué les tâches dévolues à son dicastère et le syndic a présenté l'équipe administrative et les employés communaux qui ont rejoint la commune en 2019. Il a encouragé les nouveaux électeurs à se prononcer lors des votations et/ou élections.

Ce fut ensuite au tour des représentants des sociétés locales

de suggérer à chacun, si intérêt, de rejoindre leurs activités sportives, culturelles ou récréatives.

Une fois la partie officielle terminée, les convives ont pu déguster une « pasta party » concoctée par M. Etienne Bürki. Ce dernier prépare des repas sous-vide, dans une cuisine du complexe, conditionnés en barquettes et livrés à des personnes âgées, UAPE et jardins d'enfants.

Pendant le repas, les personnes présentes ont répondu à un petit quizz sur la commune. Les nombreux échanges se sont prolongés dans la bonne humeur jusqu'en fin de soirée et force a été de constater qu'à Villars-le-Terroir, il fait bon (y) vivre ■

*La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour  
1235 habitants*

## 90 ans de Mme Marie Waeber

Une délégation municipale s'est rendue le lundi 7 octobre dernier à l'EMS « Fondation Saphir » à Yverdon-les-Bains. Très bien entourée de sa famille la veille, un petit comité est présent le jour « J ».



En 1952, Marie unit sa destinée à Pierre Waeber de Villars-le-Terroir. Trois enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants composent actuellement la famille de Marie Waeber.

Nous lui adressons nos sincères remerciements pour tous ses engagements au sein de notre communauté villageoise et paroissiale : les visites et l'aide pour le premier service social auprès des familles dans le besoin, l'investissement auprès des enfants pour le catéchisme et l'animation musicale des messes, les rencontres de partage et le transport pour les aînés.

Dans la reconnaissance de sa belle générosité, nous lui souhaitons un joyeux anniversaire. ■

## DÉNEIGEMENT

A l'approche de l'hiver, la Municipalité rappelle aux intéressés qu'afin de faciliter le service hivernal, il est interdit de stationner des véhicules sur la voie publique ou au bord de la chaussée.

Merci également de piqueter et protéger les endroits critiques de votre propriété.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas de dégâts causés lors du passage du chasse-neige ou de la saleuse. ■

## CARNET ROSE

La commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue à

- Hottinger Emilie
- Bardyn Mathieu
- Baumann Eléa
- Dutoit Manon
- Dennis Curtis
- Hoareau Aurèle
- Lopez Alonso Calie
- Berthoud Flavie
- Masson Eythan



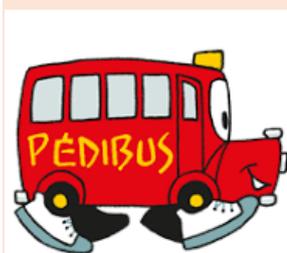
et de féliciter les heureux parents. ■

## A l'école sans voiture, c'est plus sûr !

La sécurité routière des enfants est une préoccupation qui touche l'ensemble de la population. Les polices rencontrent chaque année les élèves vaudois pour leur enseigner les règles de sécurité afin qu'ils adoptent le bon comportement lors de leurs déplacements sur la voie publique. Si ces actions préventives ciblent les enfants, il convient de s'adresser aux parents, afin d'augmenter le niveau de sécurité et diminuer la circulation routière aux abords des écoles.

Cette circulation est induite en grande partie par les « parents-taxis » qui déposent et/ou récupèrent leurs enfants aux abords des bâtiments scolaires.

Ainsi la police encourage les parents à apprendre à leur(s) enfant(s) à parcourir le chemin qui relie leur domicile à l'école afin qu'ils puissent ensuite effectuer seuls ces trajets à pied. Ils auront ainsi l'occasion de mettre en pratique les enseignements reçus et amélioreront leurs aptitudes face à la circulation



Le Pédibus est une excellente alternative aux « parents-taxis ». Il s'agit de plusieurs enfants qui se rendent à pied à l'école sous la conduite d'un adulte. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pédibus s'inscrit également pour le conduire, une à deux fois par semaine, selon les besoins. Le Pédibus est une manière d'apprendre aux enfants les règles de sécurité, de favoriser leur mobilité active, de diminuer le trafic aux abords des écoles, de simplifier la vie des parents, tout cela dans un esprit de convivialité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Véronique Pittet-Allaz, municipale en charge des écoles. ■

Un nouveau chien ? Plus de chien ?  
N'oubliez pas de l'annoncer auprès  
de l'Administration communale !



Pour être informé en continu,  
rendez-vous sur

[www.villars-le-terroir.ch](http://www.villars-le-terroir.ch)



## **FERMETURE DE L'ADMINISTRATION PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

L'Administration communale sera fermée du

**20 décembre 2019 au 6 janvier 2020**

En cas d'urgence, veuillez contacter  
Eric Glauser, Syndic, au 079 271 15 58

## **Séances du Conseil communal**

**Pour 2020**

**16 mars, 22 juin,  
5 octobre, 7 décembre**

Les séances se déroulent au « RESTO »,  
elles sont ouvertes au public.

## **FENÊTRE DE L'AVENT**



La Municipalité vous attend nombreux le

**Samedi 21 décembre 2019  
dès 10h00  
à la déchèterie**

et se réjouit de partager un moment de convivialité en votre  
compagnie

## **Soirée des Dames**

**Samedi 4 janvier 2020 à 19h00**

**Complexe communal**

*Les dames du village, ainsi que leurs amies, sont invitées  
au repas suivi du traditionnel loto.*

Inscription jusqu'au jeudi 2 janvier auprès de  
Mme Ruth Pittet: 079 427 33 11  
E-mail : bottlang.pittet@bluewin.ch

## **Célébration œcuménique**

**Dimanche 19 janvier 2020 à 10h00**

**Complexe communal**



*Célébration marquant la fin  
la Semaine de l'Unité des Chrétiens*

## **Fondue de la Paroisse St-Nicolas**

**Dimanche 16 février 2020 à 12h00**

**Complexe communal**

*Inscription jusqu'au mercredi 13 février par:  
téléphone ou SMS au 079 517 92 56 ou par  
e-mail à saint-nicolas@villars-le-terroir.ch*

Adulte: CHF 25.- dès 15 ans  
Enfant: CHF 1.- par année d'âge



## **La Jeunesse de Villars-le-Terroir**

**Organisera la soirée du 31 décembre 2019**

*Un tout-ménage vous parviendra ultérieurement vous dé-  
voilant toutes les informations, ainsi que les modalités  
d'inscription.*

*La Municipalité ainsi que les collaboratrices et collaborateurs*

*communaux vous souhaitent*

*un Joyeux Noël et une Belle Année 2020*